

## Le rôle des IDE dans la réduction des flux migratoires en Tunisie

### [ The role of FDI in reducing migratory flows in Tunisia ]

*Leila Nasri*

Enseignante chercheuse, Docteur en Sciences Economiques, Institut Supérieur de Gestion de Gabes, Tunisia

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** Since the 1970s, Tunisia has made FDI one of the pillars of its economic and social development policy. To do this, it has pursued an increasingly welcoming policy of attractiveness which has made it possible to increase the flow of FDI received by the country. FDI is expected to contribute to the country's industrial development, technology transfer, increased exports and above all, job creation. Indeed, the country suffers during these last years from a relatively high rate of unemployment which makes the social situation more and more difficult and which pushes the inhabitants to leave the country in a legal or illegal way in order to improve their levels of life. It is precisely in this context that we endeavor to analyze and take stock of the contribution of FDI to job creation and subsequently to the reduction of migratory flows.

**KEYWORDS:** FDI, attractiveness policy, employment, migration.

**RESUME:** Depuis les années 1970, la Tunisie a fait de l'IDE un des piliers de sa politique de développement économique et sociale. Pour cela, elle a mené une politique d'attractivité de plus en plus accueillante qui a permis d'augmenter les flux d'IDE reçus par le pays. On s'attend de l'IDE à ce qu'il contribue au développement industriel du pays, au transfert technologique, à l'augmentation des exportations et surtout à la création d'emplois. En effet, le pays souffre pendant ces dernières années d'un taux de chômage relativement élevé qui rend la situation sociale de plus en plus difficile et qui pousse les habitants à quitter le pays d'une manière légale ou illégale afin d'améliorer leur niveau de vie. C'est justement, dans ce contexte que nous attachons d'analyser et de faire un état de lieu de la contribution des IDE à la création d'emplois et par la suite à la réduction des flux migratoires.

**MOTS-CLEFS:** IDE, politique d'attractivité, emploi, migration.

### 1 INTRODUCTION

Les pays en développement se trouvent souvent confrontés au problème de financement de leur économie avec des ressources relativement insuffisantes qui les obligent à recourir à la dette extérieure. Toutefois, non seulement le recours aux crédits est limité pour certains d'entre eux par le niveau de leur endettement, mais ne présentent pas en plus les mêmes intérêts que les IDE. En effet, les IDE constituent un mode de financement relativement stable et sans contrepartie de remboursement. Ils jouent aussi un rôle important dans la stimulation de la restructuration des secteurs peu performants en plus de leur insertion dans l'économie internationale. La Tunisie, comme d'ailleurs, la majorité des pays du Sud, considère l'IDE comme l'une des solutions miracle pour accélérer sa croissance économique. Elle compte beaucoup sur eux pour permettre la création et la génération de nouveaux postes d'emploi et par la suite l'arrêt des flux migratoires qui ne cessent d'augmenter. En effet, devant la situation sociale difficile suite au problème du chômage qui s'aggrave d'une année à l'autre, les jeunes tunisiens et même les adultes ont choisi de quitter le pays et de chercher de meilleures conditions ailleurs à travers l'émigration d'une manière légale, sinon illégale, souvent nommée de clandestine. Ainsi, dans un contexte d'économie libérale, la Tunisie, comme d'ailleurs les pays du Sud de la Méditerranée, a remplacé les politiques restrictives par des politiques d'attractivité de

plus en plus accueillantes aux IDE. En effet, la méfiance et la suspicion aux quelles les multinationales avaient à faire face jusqu' à les années 1970 paraissent laisser leurs places aux stratégies d'attraction des IDE. Le débat s'est donc déplacé de la considération des droits des pays et obligations des firmes à celle des droits des firmes et obligations des pays (Brewer et Yong (2000)). C'est ainsi qu'on a assisté, surtout pour les deux dernières décennies, à une trame très dense de réformes afin de susciter l'intérêt des multinationales qui est devenue une priorité fondamentale pour le pays encouragé par la banque mondiale. En effet, depuis près d'une vingtaine d'années, les IDE passent pour être l'une des plus importantes, sinon la principale clé de développement pour le pays. Dans ce contexte, la Tunisie a commencé par un plan d'ajustement structurel au milieu des années 1980, sous l'œil vigilant du Fond Monétaire International (FMI), qui a participé dans la stabilisation de son environnement macroéconomique. Puis au début des années 1990, dans un environnement international de plus en plus libéral, la Tunisie a adopté une politique d'ouverture encore plus audacieuse qui s'est traduite par la signature d'un accord de libre-échange avec l'union Européenne en 1995 suivie par l'adhésion à l'OMC dans la même année. Ceci a permis l'augmentation des flux d'IDE reçus par le pays, notamment à partir du milieu des années 1990. On se demande alors si les IDE reçus par la Tunisie ont permis réellement de créer des emplois et s'ils ont permis de réduire les flux migratoires. C'est justement dans ce contexte et en se basant sur des statistiques relatives à des institutions tunisiennes spécialisées (pour les IDE ou l'émigration) que nous attachons de montrer l'impact des IDE sur la contribution à l'emploi ainsi qu'à la réduction des flux migratoires. Pour ce faire, nous avons choisi d'organiser notre travail en trois petites parties. Nous commençons par une présentation descriptive et quantitative des IDE ainsi que de la politique d'attractivité suivie par le pays. Nous présentons par la suite l'effet des IDE sur la création d'emploi. Enfin, nous nous intéressons à la description de l'importance et de l'évolution de l'émigration en rapport avec l'effet des IDE sur la diminution de ses flux.

## 2 PANORAMA DES IDE EN TUNISIE ET IMPORTANCE DE LA POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ

Conscients des problèmes qui pèsent sur leurs économies tels que surtout le chômage, le manque d'épargne, le déficit budgétaire, les pays en développement ont adopté, à partir des années 1990, des politiques importantes d'attractivité aux IDE. En ce qui concerne la Tunisie, il est à signaler que depuis le début des années 1970, le pays a donné une importance majeure aux IDE comme moyen de financement extérieur privilégié. Ce qui a permis d'augmenter les flux d'IDE reçus par ce pays qui ont doublé entre 1997 et 2005 en passant de 365 à 783 millions de dollars avec un taux de croissance de 152% (Agence de Promotion de l'Investissement Etranger en Tunisie (APIET) 2015). En 2010, les IDE ont atteint un montant de 1513 millions de dollars en devançant le Maroc et même l'Egypte, principaux concurrents de la région. Après une chute importante, suite à la révolution sociopolitique, les IDE ont repris leur croissance à partir de 2013. En 2018, leur montant était de l'ordre de 1035 millions de dollars enregistrant une progression de 27,5 % par rapport à 2017. Il s'agit du montant le plus élevé depuis 2014. Mais, grosso modo, à partir de 2011, ils se sont marqués par un fléchissement clair. En effet, selon le classement de Doing Business de 2014, le pays a reculé de cinq places, de la 45<sup>ème</sup> à la 50<sup>ème</sup> place. Ce classement est accompagné aussi, d'un recul dans tous les indicateurs. En effet, en 2017, la Tunisie se place à la 103<sup>ème</sup> position sur un ensemble de 190 pays, quand on prend en compte l'ensemble des procédures, du coût et du temps nécessaires pour commencer un business et à la position 106<sup>ème</sup> en termes de facilité de payer les taxes. Les chiffres de l'APIET ainsi que d'autres institutions nationales telles que la banque centrale indiquent que la Tunisie n'est plus un site aussi attractif que par le passé. D'une manière générale, la part des IDE entrant en Afrique du Nord est tombée à 6,5% pour les deux dernières années, contre une moyenne de 21,6% pendant les années 1990. En 2018, les IDE ne représentent que 2% du PIB de la Tunisie. Selon une étude publiée par la banque centrale tunisienne en 2018, les IDE ont été négativement affectés, entre autres, par la dégradation de la situation géopolitique en relation avec la crise libyenne et le ralentissement de l'économie de la zone euro.

Si l'on se réfère aux flux d'IDE annuels qui représentent de bons indicateurs de l'évolution des avantages de localisation d'un pays, nous avons remarqué une évolution en dents de scie. La lecture des données statistiques révèle l'insuffisance de l'apport des investissements étrangers. Certes, le nombre d'entreprises à participation étrangère ne cesse de croître d'une année à une autre mais de point de vue valeur, ils restent relativement modestes. En fait, cette augmentation demeure jusqu'à maintenant tirée par des opérations de privatisation et d'acquisition engendrant des pics exceptionnels. De même, elle cache des différences énormes en termes d'importance d'ampleur, mesurée par le stock d'IDE par habitant qui est de l'ordre uniquement de 3076 dollars en 2015 (United Nations Public Administration Country Studies (2015)).

En ce qui concerne la répartition sectorielle des IDE pour l'année 2018, elle révèle que le secteur des industries manufacturières se taille la part du lion avec un montant de 426,7 millions de dollars enregistrant une évolution de 16% par rapport à 2017 (Banque Centrale (2018)). Le secteur d'énergie a drainé un montant de 343 millions de dollars. Celui des services a reçu un montant de 236 millions de dollars. Cependant, les IDE dans le secteur agricole demeurent modestes en mobilisant un montant d'uniquement 28,8 millions de dollars. Au niveau de la répartition régionale des IDE, à l'intérieur du pays, les statistiques de l'APIET (2018) ont montré de grandes disparités. En effet, près de 58% du volume des IDE se concentrent dans

le district du Grand Tunis en mobilisant un montant de l'ordre de 400 millions de dollars alors que le district du Nord-Est a drainé 177 millions de dollars.

Pour ce qui est des pays d'origine des investisseurs étrangers, ce sont les pays européens qui maintiennent la majorité des IDE à destination de la Tunisie. Depuis plusieurs années, l'Europe contribue tous secteurs cumulés pour 70 % à 85 % des flux de capitaux investis (APIET (2016)). Les premiers investisseurs sont les Français, talonnés par les Italiens et les Allemands. La France est présente principalement dans les secteurs manufacturiers. À titre d'exemple, les secteurs du textile-habillement et celui du cuir et de la chaussure représentent la moitié du nombre d'entreprises à participation française. Pendant ces dernières années, les IDE français et italiens se concentrent de plus en plus dans les centres d'appels. La même période a connu, cependant, l'entrée du Qatar comme un des principaux investisseurs. En 2018, la France a maintenu sa première position en injectant des investissements d'une valeur de 236,3 millions de dollars. Le Qatar se place en deuxième rang avec un volume d'investissement de 180,8 (BCT (2018)). L'Italie vient en troisième rang avec un montant de 58 millions de dollar puis l'Allemagne avec des investissements de 51,4. Au niveau du nombre d'emplois, la France, l'Allemagne et l'Italie occupent les trois premières places. Cependant, au niveau des projets créés, les trois premiers pays sont respectivement la France, l'Italie et l'Allemagne.

En ce qui concerne la politique d'attractivité, le pays avait toujours une politique basée sur une volonté de libéralisation de son économie et son insertion dans l'économie internationale à travers la porte de l'UE. De sa part, l'Europe a eu depuis longtemps une approche globale méditerranéenne. Conçue dès la fin des années 1960, cette approche avait aboutie à la signature d'une panoplie d'accords commerciaux dans lesquels, la Tunisie a d'abord bénéficié d'une manière non réciproque, d'un accès libre de ses produits industriels et d'un accès préférentiel de ses produits agricoles. Puis, en 1995, la signature de l'accord de partenariat Euro-méditerranéen a représenté pour la Tunisie l'évènement le plus important de politique extérieure et a couronné sa politique d'ouverture accrue envers le vieux continent. En effet, pour la première fois, depuis sa création, l'UE a défini un projet global d'intégration vis à vis de son Sud. Aujourd'hui, ces accords se situent dans un nouveau contexte de mondialisation, de globalisation financière et de multilatéralisme au sein de l'OMC mais aussi au sein de la montée d'un nouveau régionalisme Nord-Sud. La nouvelle dynamique d'insertion de la Tunisie à l'économie internationale, initiée par la signature de l'accord de libre-échange et l'adhésion à l'OMC, s'est traduite par une ouverture accrue sur le capital international. En fait, un des objectifs des plus importants visés par l'accord de Barcelone était le drainage des IDE qui vont permettre au pays de remédier aux problèmes relatifs à l'insuffisance de l'épargne, à la création d'emplois ainsi qu'au transfert technologique.

Outre sa politique d'ouverture accrue, la Tunisie a déployé beaucoup d'efforts afin d'améliorer l'attractivité de son site. Cette politique d'incitation a commencé, d'ailleurs, dès 1972. Puis, depuis le début des années 1990, nous avons remarqué que la perception de la Tunisie vis-à-vis des IDE ne cesse de se renforcer. Le pays n'a pas manqué, donc, de mettre en place un ensemble de politiques économiques stabilisatrices qui ont permis de réaliser une stabilité macro-économique se renforçant par un soutien étranger sous forme de rééchelonnement de la dette.

Sur le plan institutionnel, l'effort du pays en matière d'attractivité, s'est traduit par la naissance d'une agence de promotion des IDE qui se concentre sur la présentation et l'énumération des atouts du pays. Ces atouts ne cessent de s'améliorer, depuis déjà les années 1970, lorsque la Tunisie a donné des privilèges fiscaux à l'investisseur étranger, qui restent jusqu'aux nos jours une référence pour la région du Nord, de l'Afrique et du Moyen Orient. La mise en œuvre d'un code d'incitations aux investissements en 1993 a joué aussi un rôle important dans l'augmentation des flux d'IDE vers le pays. Il s'agit surtout du secteur manufacturier qui a été nettement ciblé dans ce code. En effet, parmi les incitations qui ont représenté des facteurs d'attractivité importants sont les exonérations fiscales ainsi que la prise en charge des cotisations sociales et des frais d'infrastructure. En plus, le pays a construit des zones franches constituant pour l'investisseur des pôles de compétitivité importants. Elle a pu, aussi, réduire d'une manière remarquable, les formalités administratives. Aujourd'hui, il est possible de créer une entreprise en 11 jours. De point de vue protection des investissements, la Tunisie est signataire des accords de garantie et de protection des investissements avec plusieurs pays. A ce niveau, il était remarqué qu'aucun cas de controverse n'a été enregistré auprès de la CNUCED (CNUCED (2018)). Elle a aussi réalisé des chiffres importants, d'après Doing Business (2015), de point de vue transparence des transactions ou notamment responsabilité des managers.

### **3 L'IDE COMME FACTEUR DE CRÉATION D'EMPLOIS: UN EFFET LIMITÉ**

L'IDE a été toujours considéré comme un élément de développement important pour les différents pays. Il est associé au transfert technologique, à l'augmentation des salaires, au financement de l'économie ainsi qu'aux liens avec les entreprises locales. Toutefois, on n'arrive pas à connaître si l'IDE crée plus d'emplois qu'il n'en détruit. En réalité, les investissements étrangers peuvent créer moins d'emplois puisqu'ils ont tendance à être plus productifs et plus exigeants en termes de compétences. D'un point de vue pratique, plusieurs études ont conclu à peu ou pas d'effets de l'IDE sur l'emploi pour les pays

européens, les Etats-Unis ou quelques pays de l'Amérique Latine. En effet, pour un pays comme le Mexique, aucun effet de l'IDE n'était détecté sur la moyenne d'emplois au niveau des collectivités. D'autres études ont montré, cependant, que l'importance de l'emploi direct généré par les entreprises étrangères dépend des secteurs (Chudnovsky et Lopez (1999)). Dans le même ordre d'idées, Velde et Morrissey (2003) voient que les multinationales paient mieux les salariés les plus qualifiés. Elles créent moins d'emplois non qualifiés, exception faite du secteur du textile.

D'autres études trouvent, cependant, un impact positif de l'IDE sur l'emploi dans les pays en développement (Gries et Jungblut (2004)) mais montrent quand même que ce sont les travailleurs qualifiés qui bénéficient mieux des emplois offerts par les multinationales. Celles-ci privilégient les salariés bien formés en leur offrant des salaires supérieurs par rapport à ceux offerts par les firmes locales (Hunya et Geisheker (2005)). A ce niveau, l'OCDE (2018) a montré dans une étude concernant les effets de l'IDE sur les filiales étrangères des firmes multinationales en comparaison avec celles locales que les premières tendent à employer des effectifs plus nombreux et à offrir des emplois meilleurs que les entreprises locales des pays où elles investissent. En effet, l'étude trouve qu'en moyenne, une multinationale emploie près de deux fois plus de salariés qu'une entreprise locale. Au même temps, les salaires moyens versés par les entreprises étrangères sont supérieurs de près de 50% à ceux des entreprises locales. Ces écarts de salaires sont plus importants en Asie et en Amérique latine.

Les emplois créés par l'IDE peuvent avoir aussi un effet multiplicateur via deux canaux différents (Vézina (2014)). Premièrement, les nouveaux emplois créés peuvent engendrer des salaires plus élevés, augmenter les revenus locaux et stimuler la demande de biens et services. L'augmentation de la demande serait couverte en ajustant la production à travers la création davantage de postes d'emplois et le renforcement de l'augmentation initiale de la demande. Deuxièmement, les relations bidirectionnelles entre les multinationales et les entreprises locales peuvent produire une augmentation de la demande locale de biens et de services.

Pour ce qui est des pays du sud de la Méditerranée, une étude faite par ANIMA dès 2012 a montré, cependant, que les IDE créent peu d'emplois, notamment ceux directs. Selon cette recherche, l'élasticité de la création d'emploi par rapport au niveau d'IDE est très faible. Pour qu'elles soient efficaces, les mesures pro-IDE doivent être accompagnées de mesures de stimulation de l'emploi. En effet, les statistiques disponibles ont montré une grande dispersion des montants unitaires investis par emploi. En moyenne, il faut investir environ 725000 dollars dans ces pays pour créer un emploi direct, ce qui est relativement considérable. Cette constatation rend essentiel le rôle que devrait être joué par les pays hôtes afin de maximiser les effets indirects des IDE, notamment en terme d'employabilité. En particulier, chez les fournisseurs, les clients ainsi que les différents partenaires de l'investisseur. Dans le même contexte d'idées, la CNUCED (2015) a présenté trois façons possibles permettant de tirer profit des opportunités d'emplois créés par les IDE. La première consiste à employer directement dans des opérations situées au sein de l'économie nationale. La deuxième se fait à travers des relations en amont et en aval en relation avec les entreprises domestiques servant comme fournisseurs, sous-traitants ou prestataires de services. La troisième passe, cependant, par la croissance économique qui entraîne obligatoirement la création de nouveaux postes. Asiedu (2014) et Norbert (2019) ont montré, de leurs parts, que les IDE peuvent stimuler la croissance et réduire la pauvreté des pays d'accueil de plusieurs manières. D'abord, les IDE créent des emplois directs et indirects. En plus, comme pour la CNUCED, ils créent de nouvelles opportunités d'emploi en relation avec les entreprises nationales. Ce constat n'est nouveau. En effet, d'après des estimations faites par Aaron depuis 1999, l'IDE réalisé dans les pays en développement a créé environ 26 millions d'emplois directs et 41,6 millions d'emplois indirects en 1997. Iyanda (1999) trouve un nombre d'emplois créé plus élevé pour la Namibie de 2 à 4 postes créés pour chaque salarié employé par des sociétés étrangères. Récemment, en 2019, Vezina, Louis, Toews et Gerhard (2019) trouvent, cependant, que pour chaque nouvel emploi créé au Mozambique dans le cadre de l'IDE, 6,2 emplois supplémentaires sont créés dans le même secteur dans le même district. Ainsi, puisque 131 486 emplois ont été directement associés aux entreprises créées dans le cadre de l'IDE, autour d'un million d'emplois, sur presque 9,5 millions d'emplois au total découlent de l'effet multiplicateur de l'IDE.

En plus de leur rôle dans la création d'emplois, les multinationales se distinguent par le versement de salaires plus élevés que ceux versés par les entreprises locales. Ceci améliore le pouvoir d'achat et le niveau de vie des salariés et par la suite la dynamisation de la consommation interne dans les pays hôtes. Asiedu (2014), dans une étude concernant les pays africains, a montré que les entreprises étrangères versent des salaires plus élevés avec des primes relativement importantes allant de 10% en Côte d'Ivoire à 130% au Maroc.

Pour la Tunisie, nous constatons que malgré l'augmentation des flux d'IDE reçus, ils ont consisté souvent en une simple prise de participation dans des sociétés privatisées. Ceci ne peut pas favoriser l'emploi tel que les IDE greenfield se distinguent par la création de nouveaux postes. Au contraire, les opérations de privatisation ont souvent un effet de réduction d'emplois au profit d'employés relativement plus qualifiés. En effet, pour plusieurs ((OCDE (2008), Almedia (2013), Balsvik (2016) et Halegua (2017)), le degré de création d'emploi par les IDE dépend énormément de la forme que prend l'IDE, s'agit-il d'investissements entièrement nouveaux ou de fusions-acquisitions. Ils montrent que ce sont les investissements entièrement

nouveaux qui ont plus de chances à créer des emplois. Dans ce contexte, ils évoquent que l'écart entre les salaires versés par les multinationales et ceux versés par les entreprises locales est important lorsqu'il s'agit d'un investissement nouveau. Cependant, il est amoindri lorsque la filiale est le résultat d'une fusion-acquisition. Ce phénomène est plus marqué pour les pays développés tels que la Suède et le Royaume Uni (Girma, Gorg et Lancheros (2015)). En effet, dans une étude concernant l'impact social de l'IDE sur les pays d'accueil et comprenant deux pays émergents (Brésil et Indonésie) et trois pays de l'OCDE (Allemagne, Portugal et Royaume-Uni) en 2016, Girma et Gorg (2017) ont montré que l'augmentation des salaires moyens par les acquisitions par l'étranger d'entreprises locales est plus marquée dans les économies émergentes (11% au Brésil et 11 % en Indonésie) que dans les pays développés où cette augmentation est comprise entre 3% et 8%. En outre, les résultats montrent que l'effet positif de l'IDE consiste davantage à offrir de meilleures possibilités d'emploi aux nouveaux recrutés qu'à offrir un meilleur salaire aux travailleurs restant en place. Ils ont montré, aussi, que les IDE, notamment dans les pays en développement, sont à l'origine de l'augmentation des inégalités de rémunération des travailleurs qualifiés en poussant à la hausse leurs salaires relatifs. Les écarts de salaire sont de plus en plus faibles lorsqu'il s'agit de personnes ayant le même niveau de qualification. Dans ce cas, il a été montré que les fusions-acquisitions dans les pays développés ont au mieux un effet faiblement positif sur l'écart des salaires, voire même négatif.

En Tunisie, la création d'emplois par les IDE est presque constante durant les cinq dernières années. En 2018, les IDE ont permis de réaliser 565 opérations d'investissement créant 11 469 nouveaux postes dont 9 538 dans les secteurs de l'industrie manufacturière soit 83,2% du total des emplois créés. Il s'agit de 110 opérations d'investissement relatives à la création de projets moyennant une enveloppe de 37,5 millions de dollars d'une capacité d'emplois de 1 458 postes directes. Pour ce qui est des projets d'extension, il s'agit de 455 opérations d'investissement mobilisant 653 millions de dollars pour une capacité d'emploi d'autour de 10 011 postes. Le nombre d'emplois créés par les IDE rapporté au nombre de chômeurs qui est de l'ordre de 640 900 donne une contribution à l'emploi d'environ 1,78%. Ce taux demeure faible en comparaison avec les montants des IDE réalisés et avec le taux de chômage élevé enregistré par le pays qui est de 15,5 % pour la même année. Cet effet relativement faible en termes de création d'emploi peut s'expliquer, entre autre, par le poids relativement faible de l'IDE dans le stock total d'investissement et non pas par leur caractères intensifs en capital. En effet, les implantations étrangères en Tunisie semblent privilégier les modes de production plus intensifs en travail et moins intensifs en capital, qui, accompagnés d'un faible coût du travail, a eu temporairement un effet positif sur la création d'emploi. Ceci a permis la résorption d'une catégorie bien déterminée de main d'œuvre, celle à niveau d'instruction faible. Toutefois, cet effet positif n'a pas cessé de baisser au fil des années. En effet, d'une part, ceci n'est plus possible avec la mutation du marché du travail et l'augmentation du nombre des diplômés du supérieur. D'autres parts, dès la fin des années 1990 et le début de ce millénaire, le pays n'a pas cessé de perdre son avantage coût du travail relatif par rapport aux pays asiatiques. L'adhésion des pays de l'Europe Centrale et Orientale à l'Union Européenne en 2004 ont rendu la tâche de plus en plus difficile. Le changement de la structure des IDE reçus par le pays pendant ces dernières années peut donner, par ailleurs, une explication dans la baisse du taux d'employabilité des IDE. Aujourd'hui, ce n'est plus le secteur du textile habillement qui accapare la part du lion des IDE, mais il y a de nouveaux secteurs qui ont apparu comme surtout celui d'électrique et électronique recevant en 2016, 91 millions de dollars (MD) suivi par le secteur mécanique, métallique et métallurgique avec 36 MD, le secteur agroalimentaire avec 31 MD et le secteur textile-habillement qui se place en quatrième position avec un montant de 16,5 MD. De point de vue emploi, ce secteur demeure en première position en assurant 33% de l'ensemble des emplois assurés par la totalité des IDE reçus par le pays mais ce pourcentage est en baisse continue. En effet, en 2011, ce secteur emploie 54% de la totalité des employés avec 149 175 postes contre un nombre d'uniquement 123 362 en 2018.

Ce qui a été remarquable pour la Tunisie pendant ces dernières années, précisément la période allant de 2008 à 2014, est de distinguer les IDE productifs des IDE spéculatifs et les véritables investissements des simples placements de portefeuille qui ont marqué cette dernière période. Malheureusement, ces flux apportent un afflux de devises immédiat mais ont d'autres conséquences désagréables. En effet, non seulement ils provoquent, à terme, une sortie nette de devises relatives au rapatriement du capital et des intérêts et à court terme un surenchérissement de la monnaie locale faisant baisser la compétitivité internationale du pays mais, notamment, n'ont aucun effet sur l'emploi. En effet, en se référant aux statistiques de l'Agence de Promotion de l'Investissement Etranger pour la période (2008-2014), nous remarquons que les IDE hors énergie n'ont créé que 58 026 emplois nets qui sont très peu pour les besoins d'un pays souffrant énormément d'un sous-emploi important. En effet, en 2014, alors que les quatre principaux investisseurs étaient le Qatar avec 48% de la totalité des IDE, la France avec 24%, l'Italie avec 8% et l'Allemagne avec 6%, les quatre premiers investisseurs portant le plus d'emplois étaient la France avec 36% des emplois générés, l'Italie avec 18%, l'Allemagne avec 16% et la Belgique avec 5%. Il ne s'agit, donc, pas d'un lien direct et systématique entre le volume d'IDE et le nombre d'emplois créés. Il s'agit, plutôt, de l'importance de l'IDE productif pour un pays. A ce niveau, nous avons remarqué, en ce qui concerne les sociétés leur appartenant en tout ou partie pour la même période, que la France détient 41% des entreprises à capitaux étrangers suivie par l'Italie avec 24%, l'Allemagne avec 7%, la Belgique avec 6% et le Royaume-Uni avec 2%. Ainsi, en termes productifs, l'Allemagne, la Belgique ou même le Royaume-Uni sont, pour la Tunisie, nettement plus efficaces que le Qatar qui est à l'origine de presque la moitié des

investissements étrangers pour cette période. Toutefois, si on considère les pays qui ont proportionnellement créé le plus d'emplois par millier de dinar tunisien, nous remarquons que c'est la Belgique qui se place en tête de liste avec 0,36 emplois suivis par le Luxembourg avec 0,26 puis l'Allemagne avec 0,18. La France et l'Italie ne participent qu'avec respectivement 0,06 et 0,08. Nous ne remarquons, ainsi, qu'aucun des pays des trois plus importants investisseurs en montant n'est présent dans les premiers rangs en termes d'employabilité. Cependant, c'est l'Allemagne qui est toujours présente et c'est la Belgique qui est potentiellement le plus créateur d'emplois. Cette dissonance entre le montant des IDE et leurs effets sur l'emploi peut trouver réponse, en grande partie, dans les orientations qui ont été suivies, par la Tunisie, dans le cadre des politiques méditerranéennes, depuis le protocole de Barcelone. Il s'agit, surtout, de ce que Guillaume Almeras (2014) appelle *le mythe des centres d'appels* qui ont marqué les investissements européens des dernières années non seulement pour la Tunisie mais aussi pour tous les pays du Maghreb. En effet, l'adhésion des pays de l'Europe centrale et orientale à l'Union Européenne a fini par convaincre ces pays dont la Tunisie fait partie qu'ils ne peuvent pas, malheureusement, être de réelles plates-formes d'exportation de produits manufacturiers pour les pays de l'Europe de Sud. C'est justement pour cette raison relative à l'investissement dans les centres d'appels que malgré leurs poids lourds pour les IDE, deux pays comme la France et l'Italie ne sont pas les plus pourvoyeuses d'emplois pour cette période. La situation en termes de création d'emplois est relativement plus médiocre pour les investisseurs originaires du Golfe dont les fonds investis ne représentent que des instruments de gestion de richesse nationale à la recherche de placements relativement sécurisés plutôt que des investissements dans le secteur industriel. En fait, les fonds qataris énormes en 2012 ont été consacrés essentiellement à l'acquisition de 15% de Tunisiana. Ainsi, la conception d'une solution triangulaire UE-pays méditerranéens-pays du Golfe n'est qu'un leurre (Almeras (2014)) du fait que les pays du Golf n'ont pas pu remplacer les pays européens en ce qui concerne l'investissement pour le développement de la Tunisie, comme d'ailleurs pour les autres pays de la rive Sud de la Méditerranée.

Dans tous les cas, nous pouvons dire que le rôle de l'IDE dans la création d'emplois reste limité. Même, ceux créés sont liés aux secteurs intensifs en main d'œuvre faiblement qualifiée tel que le secteur du textile habillement. L'employabilité des cadres supérieurs reste, cependant, très limitée. Au contraire, leur demande demeure relativement élevée dans les pays du Nord. C'est justement pour cette raison qu'on assiste à un mouvement d'émigration de plus en plus important. En effet, les IDE reçus par le pays n'ont pas permis la diminution des flux migratoires des tunisiens vers l'étranger. Au contraire, ils les ont nourris.

#### 4 LA TUNISIE: UNE MIGRATION TOUJOURS IMPORTANTE

La Tunisie a connu, depuis son indépendance, de grandes vagues de départ à l'étranger. En effet, pendant les années 60 et les années 70, ces flux ont servi pour répondre à un besoin en main d'œuvre pour une Europe en pleine croissance. Il s'agit surtout de personnes illettrées qui travaillent dans le bâtiment et les mines. Puis, dès le milieu des années 80, la crise économique et sociale aiguë qu'a connu le pays a amplifié ces flux. Enfin, la dérèglementation du marché d'emploi ainsi que la baisse considérable de l'emploi dans le secteur public sans une réelle réforme du système productif a fini par augmenter le chômage et par stimuler non seulement la migration organisée mais aussi celle irrégulière ou qualifiée de clandestine. Aujourd'hui, l'Union Européenne représentant le principal espace d'accueil des migrants tunisiens connaît une récession économique qui s'est traduit par des opportunités d'emploi moindres, notamment dans les pays qui accueillent traditionnellement ces migrants tels que la France, l'Italie et l'Allemagne. Récemment, les conventions de la migration de travail qui ont été ratifiées par la Tunisie avec la France, l'Italie et la Suisse en 2010 ne permettent que le départ de 3000 travailleurs tunisiens par an, un nombre qui est nettement au-dessous des attentes des autorités tunisiennes. Toutefois, conscients de leurs besoins en main d'œuvre qualifiée, certains pays de l'Europe ont ratifié des accords bilatéraux ou de nouvelles conventions permettant la migration de travailleurs qualifiés provenant des pays tiers tels que la Tunisie.

Dès le début de ce millénaire, la Tunisie a répondu à la pression des pays du Nord, notamment la France, l'Italie et l'Espagne, pour coordonner leurs actions afin de lutter contre la migration irrégulière à travers l'échange de données, la formation des personnels de sécurité et de contrôle au sol ou en mer, la fourniture de matériels de surveillance, etc. Le pays a adopté, aussi, une législation interne qui a exigé des amendes aussi bien contre les trafiquants assurant le passage d'une rive à l'autre de la Méditerranée que contre les migrants eux-mêmes. Ces mesures ont eu pour conséquences la diminution du nombre des débarquements sur les rives méridionales de l'Europe, en particulier, pour les îles italiennes de Sicile et de Lampedusa. Par la suite, le nombre des migrants a passé de 39 800 migrants en 2008 à 11 000 migrants en 2009 pour descendre en 2010 à uniquement 4 500 (Frontex (2010)).

Toutefois, quand les responsables politiques de part et d'autre de la Méditerranée se félicitent du fait que les efforts conjugués et la coopération retrouvée portaient enfin leurs fruits, le déclenchement de la révolution tunisienne suivis par l'éclatement du conflit libyen ont incontestablement brouillé les cartes et ont surtout révélé l'ampleur des crises et des frustrations sociales, notamment en Tunisie (Boubakri (2013)). Ainsi, nous avons compté pendant les trois premiers mois de 2011 des dizaines de milliers de jeunes tunisiens sur l'île italienne de Lampedusa.

En plus des conditions économiques et sociales difficiles, ces départs massifs peuvent être expliqués par l'existence d'une réserve importante de main d'œuvre composée essentiellement de jeunes, diplômés ou non, au chômage ou aux sous-employés. En effet, si le taux officiel de chômage déclaré par les autorités est de 15,5% en 2018, le travail précaire et le sous-emploi touchaient des milliers d'autres tunisiens dans plusieurs domaines, notamment ceux du bâtiment, du tourisme, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture ainsi que celui de l'économie informelle.

Toutes ces catégories demeurent des réserves potentielles importantes de migration irrégulière.

La situation est de plus en plus difficile avec le problème des réfugiés provenant de la Libye qui est en guerre depuis 2011.

Aujourd'hui, la situation est plus compliquée avec le problème de terrorisme transmis vers les pays européens à cause de migration irrégulière. En effet, la dernière décennie a connu, malheureusement, des actes dramatiques terribles de terrorisme relatifs à des clandestins qui sont partis à partir des côtes de la Tunisie.

Bien que la majorité des migrants tunisiens sont non qualifiés, dès le début de ce troisième millénaire, nous avons assisté à une modification importante dans le profil des émigrants vers l'Union Européenne (Mrini (2003)) suite à la mise en place de politiques d'immigrations sélectives suivies par les pays d'accueil. En effet, on comptait en 2018, 1,2 millions d'émigrants, soit environ 10% de la population totale dont 83% en Europe et plus de la moitié en France (54%). Les migrants sont en majorité en âge de travailler (74%) dont 18% sont diplômés de l'enseignement supérieur (au moins premier cycle). Le taux d'émigration des diplômés du supérieur est de 12,6% pour la même année atteignant près du double de ceux des migrants peu instruits qui est de l'ordre de 6,4% (Secrétariat d'Etat à l'Immigration et aux Tunisiens à l'Etranger (SEMTE) (2018)). Il est à noter que depuis 2000, la migration a augmenté avec un taux annuel moyen de 4% contre un taux de croissance démographique moyen de l'ordre de 1%.

Ainsi, un pays comme la France qui représente la destination privilégiée des tunisiens a choisi le rapprochement familial qui s'est traduit par l'augmentation du nombre des femmes et des jeunes tunisiens émigrants. Nous avons remarqué également l'augmentation de nombre d'émigrants qualifiés durant la même période. Ce courant s'est de plus en plus amplifié avec le vieillissement des populations des pays de l'OCDE ainsi que par la pénurie du capital humain dans ces pays. Dans ce contexte, l'OCDE n'a pas manqué d'indiquer dès 2005 que « le nombre de diplômés des disciplines scientifiques et techniques est en baisse, alors même que la demande de progrès scientifique et d'innovation technologique est en hausse. Ainsi, pour que l'Union européenne atteigne l'objectif qu'elle s'est fixée, qui consiste à porter ses dépenses de R&D à 3 % du PIB d'ici à 2010, on estime qu'elle aura besoin de 700 000 nouveaux chercheurs. Mais d'où viendront-ils? » (OCDE, 2005). Ce qui s'est traduit, en réponse à l'insuffisance croissante de travailleurs qualifiés, par une forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans plusieurs pays tel que la France qui a cherché selon l'OCDE à attirer des étudiants puis de les retenir après avoir terminé leurs études. D'autres pays comme le Canada ou les Etats Unis ont cherché, cependant, à attirer à partir des pays du Sud des cadres ayant au moins un bac plus quatre en plus d'une expérience professionnelle d'au moins six mois. On parle, ainsi pendant ces dernières années, de l'accentuation du phénomène de la fuite des cerveaux. Ce genre d'émigration a un effet important sur les pays du Nord en leur permettant de combler un besoin considérable en travail qualifié. En contrepartie, les pays du Sud tirent un avantage de ce courant mais qui reste relativement limité à cause de l'action sélective pratiquée par les pays du Nord qui ont réorienté les priorités de leurs politiques d'immigration afin de favoriser le recrutement de travailleurs qualifiés. Ces politiques restrictives qui représentent une source d'inquiétude des pays d'origine des émigrants peuvent représenter une explication majeure du rôle relativement marginal joué par les flux internationaux de population et du travail dans l'actuel épisode de mondialisation (Faini (2014)). Cette orientation politique contraste nettement, selon le même auteur, avec celle plus libérale qui a joué un rôle clé dans l'ouverture de l'économie mondiale au commerce et aux IDE.

La migration est souvent considérée comme un facteur important de croissance et de convergence des pays d'origine des migrants. Dans ce contexte, Williamson et Taylor (1994) ont montré que les migrations intercontinentales ont été à l'origine de la convergence entre les deux rives de l'Atlantique. Cette convergence peut être expliquée, selon Faini (2014), par la convergence des revenus entre le Nord et le Sud. En effet, non seulement les revenus convergeraient relativement plus vite mais en plus, le large fossé entre les salaires du Nord et ceux du Sud indiquent que les gains du bien être pourraient être importants même en tenant compte des différences de qualité entre les deux types de main d'œuvre.

Cependant, plusieurs études (Docquier et Marfouk (2004), Docquier et Logigiani (2006) et Docquier (2006)) ont montré que les migrations ne profitent pas certainement aux pays d'origine quand les migrants n'apportent que peu ou pas du tout de revenus. En plus, les migrations peuvent priver les pays d'origine de leurs travailleurs les plus qualifiés et les plus talentueux. Il s'agit du phénomène de la fuite des cerveaux. En effet, la littérature (Beine, Docquier et Rapoport (2001), Faini (2004) et Docquier (2006)) a montré que la fuite des cerveaux nuit aux pays d'émigration même quand les travailleurs qualifiés sont en chômage du fait que leur productivité marginale sociale n'est pas nécessairement nulle et donc ils peuvent se déplacer à l'intérieur du pays au lieu d'émigrer. Toutefois, il y a plusieurs raisons qui laissent penser que la fuite des cerveaux n'est qu'un

fléau (Faini (2004)). D'abord, une probabilité d'émigration positive des individus éduqués devrait augmenter les rendements de l'éducation et pourrai même augmenter le nombre de travailleurs qualifiés qui restent dans leurs pays d'origine (Stark et Lucas (1998)). Deuxièmement, les migrants qualifiés sont mieux rémunérés et peuvent par la suite envoyer davantage de fonds, ce qui favorise la croissance dans ces pays (Banque mondiale (2008)). Troisièmement, ils peuvent retourner à leurs pays d'origine avec plus de compétences acquises à l'étranger. Enfin, ils peuvent nouer des liens commerciaux importants avec leurs pays d'origine, ce qui favorise et augmente son attrait aux IDE. Ces IDE peuvent être de plus en plus renforcés par non seulement les informations concernant les opportunités d'investissement qui sont véhiculés par les migrants mais aussi leur présence et leurs compétences peuvent montrer que le pays d'origine offre des possibilités d'investissement rentables. Dans ce cas, les émigrés qualifiés sont les plus à même de générer ce type « d'externalités de diaspora » (Faini (2014)). En effet, même s'ils n'y retournent pas, ils peuvent promouvoir des relations commerciales et financières importantes entre leur pays d'origine et celui d'accueil. A ce niveau, Docquier et Lodigiani (2006) ont montré que les réseaux commerciaux sont généralement dirigés par l'émigration qualifiée.

Pour la Tunisie, nous avons remarqué que l'apparition des nouvelles générations issues de l'immigration a généré la constitution de nouvelles catégories composées d'élites tels que les ingénieurs, les médecins, hommes d'affaires, commerçants, investisseurs, etc.

Nous avons remarqué, aussi, que le niveau d'instruction et d'information des nouveaux migrants tunisiens ne cesse de s'améliorer. Ils sont composés essentiellement des étudiants et des jeunes diplômés.

Parallèlement, nous avons assisté à une évolution importante de la population active (15-59 ans) comptant en 2014 près de 7,5 millions de personnes, soit 69 % de la totalité de la population. Au même temps, nous avons assisté à l'allongement de l'espérance de vie à plus de 75 ans en 2015 qui a été accompagné par l'allongement de la durée de l'activité professionnelle à plus de 60 et même à plus de 65 ans. Ceci a participé à l'augmentation de la population active qui est autour de 8 millions en 2018 et par la suite le nombre des chômeurs qui est autour de 644 900 pour la même année. Ainsi, devant les faibles performances de l'économie nationale, l'émigration se présente comme un substitut relativement important. En effet, la Tunisie est un pays qui souffre d'un taux de chômage élevé qui est autour de 15,5% en 2018 (Institut National de Statistiques (INS (2018))). En particulier des jeunes (de plus de 40% des jeunes ayant un âge de 15 à 24 ans), les femmes (plus de 27%) et surtout les diplômés avec un taux supérieur à 40% (INS (2018)). Malheureusement, face à la faible évolution du PIB, notamment après la révolution de 2011 (le PIB en 2018 est de 2,5%), les créations d'emplois sont loin de répondre à la demande additionnelle qui est en perpétuelle évolution dès le début de ce nouveau millénaire. La part des demandeurs de niveau universitaire dans le volume total des demandes n'a pas cessé d'augmenter passant de 23% en 2001 à 55% en 2007 à 62,9 % en 2018 (INS). La tendance d'ensemble fait apparaître une évolution permanente du nombre des demandeurs additionnels de niveau universitaire dont le nombre a augmenté entre 2017 et 2018 de 30%. Toutefois, la création d'emplois au profit des diplômés du supérieur demeure faible. En effet, en 2007, sa part a été de 40% de l'ensemble des demandes additionnelles totales (32 000 sur 80 200). En 2018, elle est de 32% (INS (2018)). Cette situation difficile a poussé 28% de la population adulte et notamment, 44% des 15-24 ans à exprimer leur désir d'émigrer si l'occasion se présente dont 22% prévoit de le faire au cours des 12 prochains mois (OCDE (2016)).

D'un point de vue économique, les apports de l'émigration jouent un rôle relativement important dans la préservation d'un équilibre minimum au niveau des paiements extérieurs du pays. En effet, pour la dernière décennie, les transferts des tunisiens résidents à l'étranger couvraient à eux seuls 2 /3 du déficit des transactions courantes du pays (hors revenu du travail) alors que jusqu' au milieu des années 90, ce taux dépasse rarement 50% (Boubakri (2010)). Il s'agit également d'une source importante de devises. En 2008, nous avons assisté à un niveau de transferts important représentant 5% du PIB et 77,7% des recettes touristiques, 21,8% de l'épargne nationale (Secrétariat d'Etat à l'Immigration et aux Tunisiens à l'Etranger (SEMTE) ((2008))). Il est aussi à remarquer que ces transferts ont été de 106,1% des IDE c'est à dire qu'ils ont été plus importants que les IDE en les dépassant de 6,1%. Ce qui montre que la Tunisie gagne en termes d'emplois à l'extérieur qu' en termes d'investissements directs étrangers à l'intérieur du pays. En 2016, les transferts de fonds s'élèvent à 4,2% du PIB (SEMTE (2016)). Toutefois, en termes d'emplois, ni l'émigration ni notamment les IDE n'arrivent à créer suffisamment d'emplois par rapport au besoin du pays. En effet, le niveau de chômage reste important, surtout pour les diplômés du supérieur.

Afin de réduire le chômage et les flux d'émigration, notamment celle clandestine qui est devenue souvent une source de terrorisme pour les pays européens, la Tunisie est invitée à réviser sa politique d'attractivité aux IDE. En effet, pour séduire les investisseurs étrangers, le pays est appelé à améliorer sa compétitivité. A ce niveau, il est important de développer la relation entre les IDE et la croissance afin d'évoluer vers une causalité à double sens témoignant de la maturation de l'économie. Ce qui peut permettre une transformation importante dans les stratégies des multinationales d'une stratégie de l'efficiency-seeking fondée sur le différentiel de coûts de production à une stratégie de market-seeking caractérisée par des perspectives de marchés dépassant largement les avantages relatifs aux faibles coûts de la main d'œuvre. Malheureusement, la Tunisie



reste encore, depuis déjà les années 1970, l'esclave de sa politique d'attractivité basée sur la faiblesse des coûts de la main d'œuvre et n'a pas pu évoluer dans la chaîne de valeur internationale. En effet, dès 1972, le début de l'entrée des IDE vers ce pays, les motivations restent les mêmes, exploiter un bas salaire pour effectuer des opérations de sous-traitance sans contenu technologique important afin de produire des biens qui seront tournés par la suite vers l'exportation. Actuellement, le système offshore sur lequel, le pays a basé sa politique d'attractivité est épuisé à un point où le pays est inscrit sur la liste noire des juridictions fiscalement non-coopératives en décembre 2017. Les mesures relatives à ce système avaient également pour but d'introduire le pays dans la "chaîne de valeur mondiale". Malheureusement, la Tunisie n'a pas réussi à mettre en avant ses compétences et est restée piégée en bas de cette chaîne. Ce constat reste correct tant que les flux d'IDE reçus par le pays sont loin d'être comparés de point de vue quantité ou qualité avec les grands pays attractifs d'IDE. En effet, il ne suffit pas d'énumérer les avantages offerts par un site mais il faut que ce site intéresse, d'abord, une multinationale. Désormais, ces multinationales cherchent toujours à maintenir, voire, renforcer un niveau de compétitivité, déjà élevé. Or ceci ne peut se réaliser qu'à travers un marché dynamique à pleine croissance quantitativement et qualitativement. Le secteur privé doit jouer son rôle dans la dynamisation de l'économie et doit participer à sa mutation d'une économie tirée par le faible coût des facteurs de production à une économie dynamique d'efficience au sens de Porter tirée par l'innovation et les services qui devraient être les sources principales de l'avantage comparatif. Tant que cet objectif n'est pas atteint, on voit mal comment peut-on parler, encore, d'une politique d'attractivité réussie adoptée par la Tunisie. Le passage à une économie d'efficience nécessite une modernisation du système productif à travers des efforts considérables dans la recherche et développement. En effet, pour profiter au maximum des externalités positives des IDE notamment celle relative au transfert technologique, il faut avoir une main d'œuvre bien formée pour pouvoir assimiler ces connaissances. Ainsi, dans cette ère de concurrence énorme des sites, la Tunisie, si elle veut rester dans la course doit cesser de jouer le rôle de pourvoyeurs de main d'œuvre non qualifiée et doit développer un savoir-faire capable de rendre disponible une main d'œuvre qualifiée dans un environnement productif et efficace.

## 5 CONCLUSION

Le problème de chômage représente aujourd'hui une grande source d'inquiétude dans les pays du Sud. L'absence de solutions internes poussent ces pays à les chercher ailleurs, dans les pays du Nord à travers les IDE ou notamment l'émigration. En ce qui concerne les IDE, nous avons remarqué, souvent, que lorsqu'ils sont de montants importants, ils concernent des opérations de privatisation. Sinon, ils se limitent à des opérations de sous-traitance sans valeur ajoutée ou contenu technologique importants. Ceci limite l'effet de l'IDE sur l'emploi des diplômés du supérieur qui représentent pour la Tunisie un fardeau et qui rendent la situation sociale de plus en plus difficile pour un pays qui voit tous ses indicateurs en décroissance depuis la révolution. Les problèmes sociaux ont accentué les mouvements migratoires, notamment celle clandestine. Ce genre d'émigration a soulevé beaucoup de critiques de la part de l'Union Européenne, principale partenaire économique du pays. En contrepartie, de l'autre côté, les pays du Nord essaient, d'une part, de stopper les flux migratoires provenant des pays du Sud. De l'autre part, leur pénurie de main d'œuvre liée à leur dynamique démographique les oblige à adopter des politiques sélectives encourageant les étudiants, les chercheurs ainsi que les cadres qualifiés à s'installer sur leur territoire. Toutefois, cette stratégie n'a pas empêché un certain arbitrage concernant des domaines particuliers, pour lesquels ces pays choisissent de garder ces cadres dans leur pays d'origine en déplaçant du Nord vers le Sud quelques activités pour lesquelles la main d'œuvre qualifiée est moins couteuse à employer localement plutôt que dans les pays d'accueil. C'est justement, cet état des faits qui a expliqué les tendances de délocalisation récentes dans le secteur de télécommunication, surtout les centres d'appel, vers les pays du Sud tels que la Tunisie. Malheureusement, ce secteur ne rassure pas des créations d'emploi stables pour le pays dans la mesure où, contrairement, à l'industrie, le capital fixe dans le secteur des services est minime rendant ainsi les emplois potentiellement plus mobiles (Wazzani et Souaf (2006)).

La Tunisie est un pays qui confronte un taux de chômage relativement élevé, surtout pour les diplômés de l'université. Nous ne pouvons, à notre avis, qu'appeler à plus d'analyses face aux flux d'IDE, ainsi qu'à plus de circonspection face à des politiques de développement qui font d'eux le levier primordial de la création d'emploi et de la croissance économique. Toutefois, les IDE peuvent participer à la diminution de ce taux si le pays adopte une nouvelle politique d'attractivité qui prend en considération le développement de la structure des emplois offerts par le pays pendant les deux dernières décennies avec l'arrivée d'un grand nombre de diplômés du supérieur. Il s'agit, tout court, de passer d'une politique basée sur le faible coût d'une main d'œuvre non qualifiée comme l'unique avantage comparatif à une politique d'économie d'efficience où l'innovation et la qualification de la main d'œuvre représentent les sources principales de l'avantage comparatif.

Ceci va permettre la diminution des flux migratoires, notamment celle irrégulière vers les pays du Nord sans pour autant empêcher les flux relatifs à ceux qualifiés, à condition qu'ils soient organisés et bien étudiés par l'avance et non pas d'une manière au hasard. En effet, ces flux peuvent aider le pays à travers le transfert de revenu ou notamment l'échange de connaissances et de compétences.

**REFERENCES**

- [1] Almeida, R. (2007), «The Effects of Foreign Owned Firms on the Labor Market», *Journal of International Economics*, Vol. 72, n° 1, p. 75-96.
- [2] Almeras. G: « Quel apport des IDE en termes de création d'emplois en Tunisie ? », *Econostrum. Info.*
- [3] ANIMA Investment Network (2012): « L'impact des IDE sur le développement économique des pays. Etat de l'art et application a la région MED. ».
- [4] ANIMA (2016): « 10 ans d'investissements étrangers et partenariats d'affaires en Méditerranée (2006-2015). ».
- [5] Agence de Promotion de l'Investissement Etranger (2014, 2015, 2016, 2017, 2018): « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie. ».
- [6] Asiedu. E (2014): «Does foreign aid in education promote economic growth? Evidence from Sub-Saharan Africa », Department of Economics, the university of Kansas.
- [7] Balsvik, R (2006): «Is Mobility of labour a channel for spillovers from multinationals to local domestic firms?» Norwegian School of Economics, document interne.
- [8] Banque centrale de Tunisie (2016, 2017, 2018), <https://www.bct.gov.tn/>
- [9] Beine. M, Docquier. F et Rapoport. H (2001): « Brain drain and LDCs growth: Winners and losers», IZA Discussion Paper n. 819, IZA, Bonn.
- [10] Boubakri. H (2010): « Migration pour le travail décent, la croissance économique et le développement: le cas de la Tunisie. », Cahiers des migrations internationales Numéro 102.
- [11] Boubakri. H (2013): « Les migrations en Tunisie après la révolution. », *Confluences Méditerranée*.
- [12] Boubakri. H (2015): « Migrations et asile en Tunisie depuis 2011: vers de nouvelles figures migratoires ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31- n 3 et 4 2015.
- [13] Boubakri. H et Potot. S (2016): « Migrations et révolution en Tunisie. », HAL archives-ouvertes.fr.
- [14] Brewer. T. L et Yong. L (2000): « The multilateral investment system and multinational enterprises » Oxford University Press.
- [15] CNUCED (2005): « Le développement économique en Afrique: repenser le rôle de l'IDE. » Genève, Nations Unies.
- [16] Docquier. F (2006): « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays. », *Revue d'Economie du Développement*.
- [17] Docquier. F et Lodigiani. E (2006): «Skilled migration and business networks » mimio, universités catholique de Louvain.
- [18] Docquier. F et Marfouk. A (2004): « Measuring the international mobility of skilled workers (1999-2000) » Policy Research Working Paper n. 3381, the World Bank, Washington.
- [19] Faini. R (2006): « Remittances and the brain drain », CEPR Discussion Paper n. 4031, CEPR London.
- [20] Faini. R (2014): « Migrations et Transferts de fonds: Impact sur les pays d'origine», *Revue d'économie de développement* vol 15, pp 153 à 182.
- [21] Frontex (2011): «The annual Risk Analysis», Extract, p36.
- [22] Girma. S et Gorg. H (2017): «Evaluating the foreign ownership wage premium using a difference-in-differences matching approach», *SSRN Electronic Journal* 72, pp 97-112.
- [23] Girma. S, Gorg. H et Lancheros. S (2015): «Estimating direct and indirect effects of foreign direct investment on firm productivity in the presence of interactions between firms», *Journal of International Economics*, Elsevier, vol. 95 (1), pp. 157-169.
- [24] Halegua. A (2017): «The Debate Over Raising Chinese labor standards goes international», *Harvard Law Policy Review*.
- [25] Institut National de la statistique tunisien (2016, 2017, 2018), [www.ins.nat.tn/](http://www.ins.nat.tn/)
- [26] Iyanda (1999): «The impact of multinational enterprises on employment, training and regional development in Namibia and Zimbabwe: A preliminary assessment», International Labour Office Geneva.
- [27] Mainguy. C (2004): « L'impact des IDE sur les économies en développement. », *Revue Région et Développement* n 20, 2004.
- [28] Morrissey. Q et Velde Te. D. W (2003): «Do Workers in Africa get a wage premium if employed in firms owned by foreigners?», *Journal of African Economies*, pp 41-73.
- [29] Mrini. Z (2003): « Migrations et Développement: cas du Maroc. », Journée Itinérante Arc Latin, Barcelone 25 Novembre, p 7.
- [30] Norbert. P. V (2019): « Impact des IDE sur la productivité en république démocratique du Congo: une analyse empirique », *IOSR Journal of Economics and Finance*, volume 10, pp 84-92.
- [31] OCDE (2005): « Tendances des migrations internationales. ».
- [32] OCDE (2008a): «Les entreprises multinationales favorisent-elles l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail ?», *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris: OCDE.
- [33] OCDE (2012): « L'investissement direct étranger au service du développement. ».
- [34] OCDE (2016): «Connecting with emigrants. » A global profile of diasporas. Paris.

- [35] Secrétariat d'Etat à l'Immigration et aux Tunisiens à l'Etranger (SEMTE) ((2013)): « Vers une stratégie nationale en matière de migration et des tunisiens à l'étranger. ».
- [36] SEMTE (2016): « Répartition de la communauté tunisienne à l'étranger. ».
- [37] Stark. O et Lucas R. E. B (1998): «Migration, remittances, and the family », *Economic, Development and Cultural Change*, 36, pp 465-481.
- [38] Wazzani. Y et Souaf. M (2006): « La création d'emplois par les IDE au Maroc: un apport limité à la réduction du chômage et des flux migratoires. », *Autrepart* n 37, pp 19-35.
- [39] World Bank (2008): «In migration and development » Development Prospects Group.
- [40] World Bank Group (2016): «Doing Business Economy Profile 2017: Tunisia » World Bank, Washington.